LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information

Mairie
Place de la Mairie
25360 NANCRAY
Tel :03.81.55.21.66
Fax : 03.81.60.10.56
contact@mairie-nancray25.fr

Mai 2019

L'édito du Maire

Notre Terre est en danger

Pas un jour ne se passe sans que les médias nous le rappellent. Les scientifiques font des constats alarmants : depuis le 10 Mai 2019, l'UE a épuisé les ressources que la planète peut lui offrir. Pire encore le dernier sommet sur la biodiversité a réaffirmé que la disparition de nombreuses espèces met en péril la survie même de l'espèce humaine.
Alors que faire pour que nos enfants et petits-enfants puissent continuer à vivre dans de bonnes conditions dans les années à venir ?
Beaucoup de choses en fait, car ce constat doit nous pousser à changer nos comportements et nos choix de consommation. Nous pouvons (et certains le font déjà ...)
1) modifier la façon de nous déplacer : privilégier les transports en commun et le covoiturage, le train plutôt que l'avion, le vélo pour ceux qui le peuvent …
2) Consommer différemment et peut-être moins ...
Privilégier le local pour éviter les cultures et élevages intensifs, venant de pays lointains, diminuer les déchets et lutter contre le gaspillage, économiser l'énergie, etc…

Tous ces gestes nécessaires ne sont hélas pas suffisants car un changement de cap nécessite que des mesures radicales soient prises aussi à l'échelon national, européen, mondial.
Il faut pousser et accompagner les élus(es) à prendre les bonnes décisions pour s'engager dans une réelle transition écologique.
Il faut soutenir les associations qui depuis longtemps agissent pour sensibiliser leurs concitoyens et exercer une réelle pression citoyenne.

Oui, on ne peut plus attendre et c'est aujourd'hui qu'il faut s'engager et ne pas oublier que :
« La Terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants ».

Bien à Vous,
Le Maire,
Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Conseil du Jeudi 16 mai 2019 :

Agenda D'Accessibilité programmée (Ad'Ap) – dépôt d'une demande d'approbation : la loi prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015. La Commune avait sollicité une prorogation de 3 ans qui avait été accordée. Il convient maintenant de déposer cet Ad'AP dont voici les principales caractéristiques :

Etablissements	**Travaux de mise en accessibilité (prévisions)**	**Coût TTC (estimations)**
Mairie	**2019** : Création de la rampe d'accès, des mains courantes **2020** : Accessibilité du hall de la mairie (sol, accueil…..), blocs secours Mains courantes de l'escalier **2021** : Installation des toilettes	2019 : 16 000 € 2020 : 10 000 € 2021 : 7 000 €
Eglise	**2022** : Mise en conformité totale	2022 : 3 600 €
Salle catéchisme	**2023** : Mise en conformité totale	2023 : 7 100 €
Bibliothèque/salle des associations	**2024** : Mise en conformité totale	2024 : 13 000 €
		TOTAL : 59 700 €

13 voix pour.

Vente de la parcelle ZE 45 à Monsieur Marc CROUVOISIER et Madame Céline CROUVOISIER née KOLLY : cette parcelle située au croisement de la rue des Pins et de la rue du Musée est vendue 39 000 €. 13 voix pour.

Budget principal : décision modificative n° 1 : 13 voix pour.

Fourrière – convention de partenariat avec la Société protectrice des Animaux : le coût est de 0,35 €/ habitant soit 450,80 €. 13 voix pour.

Renouvellement de la certification de la gestion durable de la forêt communale : cette adhésion arrivée à échéance le 31 décembre 2018 est renouvelée par 13 voix pour.

Vente de gré à gré de bois de chauffage : la Commune propose de vendre les produits en provenance de la parcelle 41-42. Il s'agit de bois de chauffage mis à disposition sur pied et réceptionnés à la mesure, pour un volume estimé à 170 m3 au prix prévisionnel de 3 €/MAP. 13 voix pour.

Vente de ferraille : divers objets métalliques sont stockés depuis plusieurs années. Il est proposé de les vendre à la société ALT RECUP pour un prix fixé à 250 €. 13 voix pour.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Jean SANCEY-RICHARD, Jacques BRETON, Marie-Claude GAUTHEROT, Barbara KURTZMANN, François MOREL et Daniel ROLET.
Excusées avec pouvoir : Sylvie CATTET et Monique RAMEL.
Absents : Valérie GERENT et Cédric ROBERT.

La bibliothèque municipale : une association particulière

Préambule de la convention pour les bibliothèques municipales :
.../… L'ensemble des bibliothèques publiques du département constitue un réseau pour la promotion de la lecture.
Le conseil départemental favorise leur développement dans tous les secteurs du Doubs, selon les principes de solidarité et de cohésion sociale. Il offre un ensemble de ressources et de services via la médiathèque départementale. Il propose des aides aux constructions et aménagements des bibliothèques pour leur implantation dans tous les secteurs et pour un accès égalitaire à la lecture et à la culture…/…

Une convention qui lie les Communes et le Département par un certain nombre d'engagements et obligations réciproques sans lesquelles nos bibliothèques ne pourraient exister que dans les communes « riches ».
Nancray se doit donc de respecter ses obligations pour bénéficier des aides offertes par la collectivité, en particulier par l'attribution annuelle d'une subvention d'1 euro par habitant-e, soit 1 300,00 euros.

Manquer à cet engagement signerait la fermeture immédiate de ce lieu de culture, riche de nombreux ouvrages, ouvert à tout le monde, dans des locaux rendus accueillants grâce aux bénévoles qui se consacrent à son animation.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Une nouvelle organisation de la semaine des enfants.

L'enfant au centre de la réflexion

Depuis plusieurs années, la semaine scolaire de l'école de Nancray est répartie en 5 matinées et 3 après-midis. Le jeudi après-midi, des activités diverses et de qualité sont proposées aux enfants par les Francas. La Commune et l'État financent ce dispositif et les animateurs développent leurs savoir-faire pour des résultats que vous avez appréciés, pour une très large part d'entre vous.
Depuis 2018, l'État a donné la possibilité de revenir à une semaine de 4 jours.
Depuis plusieurs mois le comité de pilotage (COPIL) s'attache à construire un nouveau projet éducatif de territoire (PEDT) applicable à la rentr*ée 2019 dont l'axe principal est* l'intérêt de l'enfant.
Les représentants de parents d'élèves élus ont réalisé deux consultations, dont la dernière portait sur le maintien de l'organisation actuelle ou le retour à quatre jours.
En voici les résultats :

- 88 voix pour le retour à la semaine de 4 jours,
- 60 voix pour le maintien de la semaine actuelle,
- 20 sans réponse, considérés comme partisans de l'organisation actuelle.

Le maire respectant la démocratie, rétablira donc la semaine de 4 jours à la rentrée 2019.
Le processus de validation est mis en route auprès du conseil d'école et des services académiques.

➔ Il est important de saluer l'engagement exemplaire des membres du COPIL, enseignants, responsables du périscolaire, élus municipaux et, surtout, représentants des parents d'élèves. Leur mobilisation sans faille depuis deux années scolaires pour mener à bien un travail sérieux et construit mérite d'être soulignée. Ils doivent maintenant poursuivre leur réflexion et organiser les nouveaux rythmes sur la base de la semaine de quatre jours.

La vie associative

✓ LA DYNAMIQUE

VENEZ RIRE AVEC NOUS

SANS RAISON…

C'EST TELLEMENT BON !!

Yoga du rire & santé
INSTITUT FRANÇAIS

Séance découverte gratuite à NANCRAY

Jeudi 13 JUIN à 20 h

Salle de danse du Vaizot

Pour votre confort prévoir :

lécontractée / bouteille d'eau / Tapis de sol / plaid

LA DYNAMIQUE

organise sa traditionnelle randonnée pédestre de l'ascension

Jeudi 30 mai 2019
dans le massif du Jura :

Le Mont Poupet (850m)

Difficulté moyenne – Durée 5 heures

Rendez-vous place de la mairie à 8h15
Déplacement en voiture personnelle

Repas tiré du sac

Prévoir chaussures adaptées et bâtons

Participation : 2€ par personne, à régler à l'inscription

Inscription avant le 27 mai

……

Inscriptions et renseignements :

Martine Roussel-Galle – 22 rue du stade – NANCRAY
Tél. 03.81.55.27.24
Frédéric Salvi – 2 rue Clos des vergers – NANCRAY
Tél. 03.81.60.12.99
ou sur le portail internet de La Dynamique Nancray

✓ JUDO CLUB NANCRAY

ACTUALITE DES MOIS DE MARS A MAI 2019

LOTO : 30 MARS 2019

Un immense merci à tous les bénévoles qui ont apporté leur contribution à l'organisation de notre 2ème loto pour en faire une manifestation en passe de devenir incontournable.

3 TOURNOIS A L'ACTIF DE NOS COMPETITEURS

TOURNOI DES AUXONS
Dimanche 31 mars 2019

Résultats des compétiteurs de notre club

Poussins : FAVRE Maxime : 1er

Bravo à Max pour son assiduité et sa détermination et merci à Olivier CHAUVIN pour son précieux coaching.

TOURNOI DE VALDAHON
Dimanche 31 mars 2019

Résultats des compétiteurs de notre club

Minimes : BRACHET Hugo : 2ème
FAVRE Maëlys : 3ème

Poussins : ALZINGRE Pierre : 4ème
BRUNNER Alan : 3ème
FAVRE Maxime : 1er
MERIALDO Maxime : 2ème
MESLIER Léopold : 4ème

Mini-poussins : DEFRASNE Célian : 2ème

Moustiques : DEFRASNE Malo : 3ème

Bravo à nos champions et merci à Pascal et Alex pour leur coaching.

TOURNOI DE DAMPRICHARD
Dimanche 7 avril 2019

Résultats des compétiteurs de notre club :

Minimes : FAVRE Maëlys : 2ème

Poussins : FAVRE Maxime : 1er

Merci aux compétiteurs pour leur engagement et leur assiduité.
Merci à Maverick, Christian, Alex, Pascal et Stéphane pour le coaching de nos jeunes durant ces compétitions.

ENTRAINEMENTS COLLECTIFS : 5 ET 6 AVRIL 2019

Le vendredi, les plus grands sont allés profiter d'un entrainement collectif organisé par le comité du Doubs à Valdahon et le samedi les plus petits ont participé à la fête annuelle du judo de L'AJBD 21-25 à Besançon.

2 séances on ne peut plus enrichissantes !

VALDAHON
Vendredi 5 avril 2019

BESANCON
Samedi 6 avril 2019

STAGE DE PAQUES : 25 AVRIL 2019

La nouvelle formule sur une journée semble avoir été appréciée par tous nos petits stagiaires avec le programme suivant :
- 10h-12h : ne-waza avec un travail notamment sur les passements de jambes
- 12h-13h45 : repas tiré du sac près du musée + partie endiablée de foot
- 13h45-14h15 : retour au dojo et jeux de sociétés
- 14h15-16h : tachi-waza avec un travail sur le déséquilibre.

5ème TOURNOI INTERNATIONAL JOSEPH HUMBERT : 4 MAI 2019

230 judokas venus de Suisse, Allemagne et de 25 clubs français dont nos amis du Saint-Denis Dojo (Ain) ont bravé l'épisode neigeux pour se retrouver sur nos tapis.
Grâce à l'addition de nos forces et de nos compétences, à la passion des judokas, au dévouement et à l'implication de leurs parents et des membres du CA du Judo Club, cette journée fut une véritable réussite.

Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet :
www.judoclubnancray.fr et www.facebook.com/judoclubnancray
Sportivement vôtre JPG

✓ TENNIS CLUB NANCRAY

TLN NANCRAY
Tennis Loisirs Nancray

Réservation des courts sur internet

24/24

2 courts extérieurs éclairés

INSCRIPTION NOUVELLE SAISON

2 Séances d'essai gratuites

Mini-tennis à partir de 5 ans

Ecole de compétition

Cours Adultes

3 courts couverts !

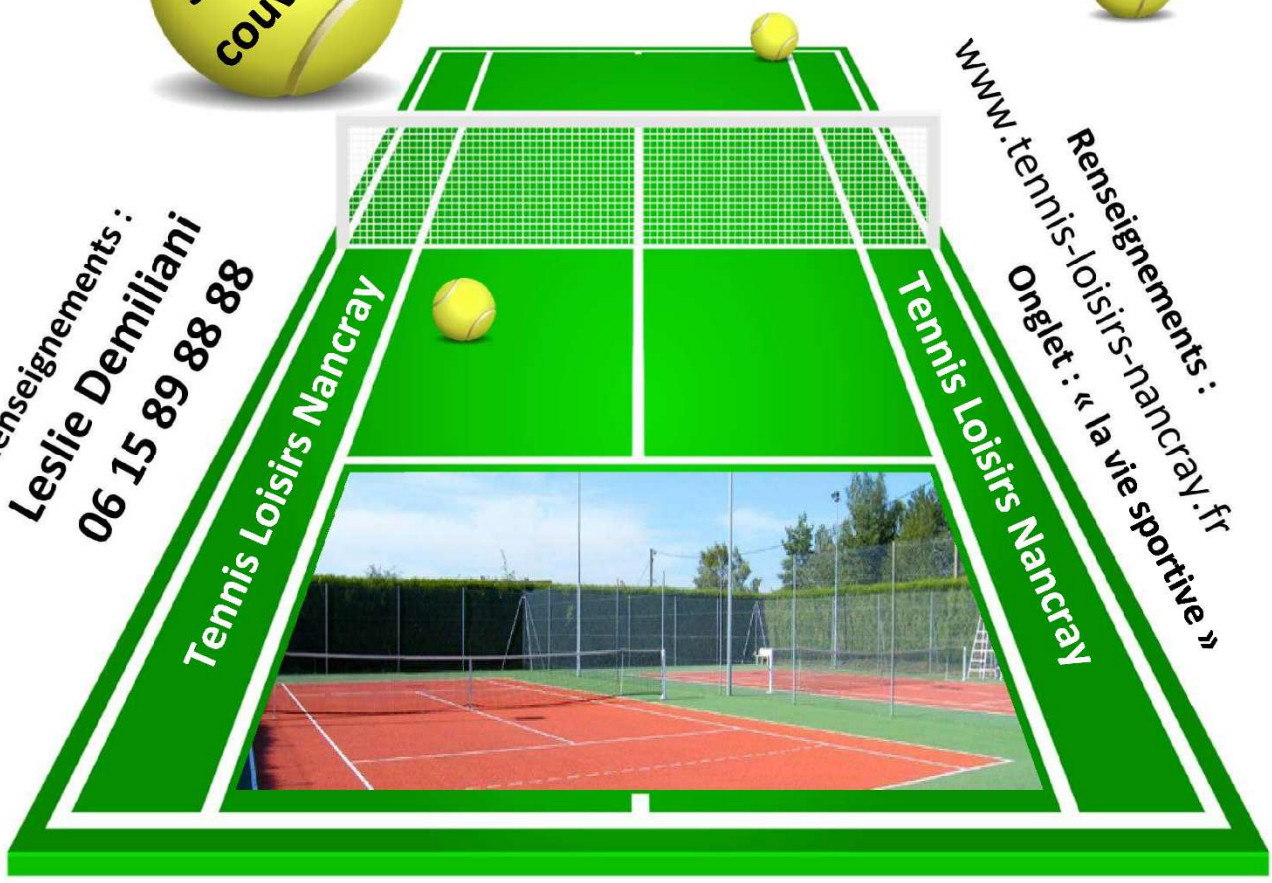

Renseignements :
Leslie Demiliani
06 15 89 88 88

Renseignements :
www.tennis-loisirs-nancray.fr
Onglet : « la vie sportive »

Avec les beaux jours, rappel de quelques consignes et règles de savoir-vivre :

- Il est strictement interdit de brûler des végétaux.

- Pour le bien-être de tous, merci de respecter les horaires ci-dessous pour utiliser des machines bruyantes :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**.

- Les animaux sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. Ils ne doivent pas divaguer, aboyer, ni crotter sur la voie publique.

- Merci de procéder à l'entretien des trottoirs et caniveaux au droit de vos habitations et jardins.

- Les haies sont très utiles dans l'écosystème, favorisant la biodiversité, protégeant du vent, améliorant la structure du sol et limitant l'érosion. Elles ont un seul inconvénient, c'est quand elles débordent sur le domaine public et qu'elles empêchent la circulation sur les trottoirs. Pensez à les tailler ! Vous pouvez le faire selon le calendrier lunaire ou selon votre humeur.

- La circulation et le stationnement sont des sujets sensibles.
  Merci des respecter les diverses limitations de vitesses dans les rues du village (20 km/h rue de Vaire au niveau de l'école, 30 km/h Grande Rue, au centre du village, et dans quelques autres rues, 50 km/h sur tous les autres tronçons à l'intérieur de Nancray).
  Il est souvent constaté que les stops ne sont pas respectés ainsi que les feux tricolores. Merci de respecter le code de la route.
  Il est également rappelé que le stationnement n'est pas autorisé n'importe où et n'importe comment. Merci de respecter les places pour handicapés et les endroits autorisés.

QUELQUES INFOS :

- Fermeture exceptionnelle du secrétariat le mercredi 29 mai 2019.

- Cérémonie du 18 juin à 18h00 à Naisey les Granges.

- Cérémonie de passation de commandement de la 973ème Compagnie d'Appui au Déploiement Opérationnel du 19ème Régiment de Génie se déroulera le 19 juin à 11h00 place de la Mairie à Nancray.

- **Conciliateur de justice** (Ministère de la Justice)
  En cas de litiges entre particuliers (voisinage, propriétaire/locataire, dettes, ...), le conciliateur de justice est chargé de rechercher une solution amiable et équitable. Il est tenu au secret professionnel.
  Le recours au conciliateur est gratuit. Il peut être saisi par les personnes concernées.
  Le conciliateur assure une permanence à la mairie de Saône tous les 4ème mardis du mois (9h-11h30).